

Paris, le 18 avril 2017

Patrick Maigret, Président  
FNADIR  
CFA Hilaire de Chardonnet  
3 chemin de la Malcombe  
25042 Besançon Cedex

Monsieur,

Vous avez interpellé Jean-Luc Mélenchon sur ses engagements concernant l'apprentissage et nous vous en remercions. Vous trouverez ci-dessous nos réponses, issues du programme de la France Insoumise, *l'Avenir en commun*.

Vous devez savoir qu'en tant qu'ancien ministre délégué à l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon est particulièrement sensibilisé aux enjeux de cette filière. Notre projet d'investissement et de transition énergétique va nécessiter un très haut niveau de qualification professionnelle dans le pays. Nous aurons notamment besoin de 300 000 personnes qualifiées supplémentaires pour notre plan en faveur de l'économie de la mer et 400 000 personnes formées dans le domaine de l'agriculture pour effectuer notre transition vers l'agriculture paysanne.

Toutefois, contrairement au constat que vous faites, nous pensons que la priorité politique doit avant tout être le développement de l'enseignement professionnel et technologique public, qui permet l'alternance et donc la présence en entreprise tout en préservant des conditions de formation plus confortables pour les jeunes. Nous considérons que l'apprentissage est une excellente voie dans certains cas, plus discutable dans d'autres, notamment quand une entreprise n'y voit qu'une ressource de travail à moindre coût. Certains secteurs nécessitent un important niveau de formation initiale qui ne peut être atteint simplement avec un cursus en apprentissage.

Nous construirons donc des lycées professionnels dotés d'équipements de qualité afin d'augmenter les capacités d'accueil, de garantir un maillage fin de lycées polytechniques sur l'ensemble du territoire et de véritables choix d'orientation aux élèves. Nous ferons passer de 23 % à 50 % le barème de la taxe d'apprentissage destiné au financement des formations technologiques et professionnelles sous statut scolaire. Nous supprimerons également les aides à l'apprentissage de manière à développer la formation professionnelle sous statut scolaire.

**La France  
insoumise**

**jlm2017.fr**

Jean-Luc  
**MÉLENCHON**

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

Il est également nécessaire de créer une véritable et ambitieuse filière polytechnique. Nous rétablirons le bac pro en 4 ans afin de garantir la transmission des savoirs nécessaires à l'élévation du niveau de qualification et à la maîtrise professionnelle. Nous refonderons la voie technologique et nous bonifierons les bacheliers professionnels et technologiques afin de favoriser les poursuites d'études en BTS, DUT et licences professionnelles.

Enfin, nous mettrons en place une allocation d'études de 800€ par mois, pour les étudiants sous condition de ressources et à partir de 16 ans pour les jeunes en filière professionnelle. Cette allocation est nécessaire pour leur permettre d'étudier sans être obligés de travailler en parallèle pour financer leurs études.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard  
Co-responsable du programme de la France Insoumise